



# Règlement Particulier du Tournoi Estival Séniors de « La Plume des Achards » 24-25-26 juillet 2026

Tournoi num. Poona : 2503051 – Autorisation FFBad : 25.PDLL.85/TI.F./004

1. L'Association Sportive Badminton de la Plume des Achards organise les 24,25 et 26 juillet 2026, le tournoi de « la Plume des Achards ». Ce tournoi se déroulera sur le Complexe Thierry Omeyer situé, rue marie curie, 85150 Les Achards

Le Geo désigné sera M. David Bonnaud ; Le Juge-Arbitre sera M. Frédéric JOORIS (JALC)

2. Le nombre de terrains de jeu sera de 7 terrains (dont 1 terrain d'échauffement si l'échéancier le permet. Des vestiaires seront disponibles durant les 3 journées, ainsi qu'un espace de convivialité et vente de nourritures et boissons (« la buvette »).
3. Le tournoi se déroule selon le règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Le présent règlement particulier rappelle les dispositions principales du RGC et les complète pour le bon déroulement de la compétition.
4. Le tournoi se déroule sous l'autorité du Juge-Arbitre, dont les décisions sont sans appel ; le JA sera en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements. Ils ont aussi l'autorité pour exclure de l'enceinte du tournoi toute personne ne respectant pas les protocoles sanitaires fédéraux ou locaux en vigueur à cette date.  
Mr Anthony LE BARH réfèrent compétition et M . David BONNAUD GEO seront présents les 3 jours
5. Le tournoi est géré par le logiciel BadNet. Le GEO se réserve le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories et de donner priorité aux joueurs inscrits dans leur série. Les têtes de série seront déterminées en fonction du Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH) à la date du J-14.

6. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence pour l'année sportive en cours le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension en cours.
7. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses de catégorie minimale à vétéran et pour les classements de P12 à N3, selon la répartition suivante :  
SH : de P12 à N3, - DH P12 à R4 – MIXTE : de P12 à R4.  
Les joueurs et joueuses peuvent s'inscrire dans les 3 tableaux.
8. Les tableaux de simple se joueront le vendredi 24 juillet 2026 à partir de 8 heure.  
Les tableaux de mixte le samedi 25 juillet 2026 à partir de 8 heure  
Les tableaux doubles se joueront le dimanche 26 juillet 2026 à partir de 8 heure.
9. La date limite d'inscription est fixée au 14 juillet 2026. Celle-ci pourra être avancée dès lors que les nombres limites de joueurs par série seront atteints.  
Les droits d'engagements sont de 16 € pour l'inscription à un tableau et 22€ pour l'inscription à deux ou trois tableaux. Les inscriptions se font en ligne sur BadNet ou Ebad. Aucune inscription ne sera possible par mail, courrier ou par téléphone.
10. Clauses d'annulations  
Les organisateurs se réservent les droits :
  - d'annuler le tournoi en dessous de 60 inscriptions en globale,
  - d'annuler ou de regrouper les journées en cas de faible participation.
11. Les tableaux seront séparés en séries selon le CPPH des joueurs/paires au jour du tirage. Les règles fédérales relatives aux limitations des écarts de CPPH au sein d'une paire ou d'une série seront appliquées. Pour les DH, DD et DX, la moyenne de la paire ainsi que le respect du fois 16 seront appliqués pour réaliser les tableaux. Ces limitations pourront conduire à rejeter les paires trop hétérogènes ou à refuser les joueurs/paires trop forts ou trop faibles par rapport à la majorité des participants d'une série.
12. Les séries seront confectionnées à la date du tirage des tableaux J-7, sur la base de la dernière mise à jour du CPPH, en date du J-14. Le cas échéant, des liste d'attente pourront être constituées par tableaux
13. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de façon à privilégier les poules de quatre, avec deux sortants. En cas de nombres de joueurs-euses insuffisant pour un tableau, il sera créé des poules uniques.
14. Une convocation sera adressée par mail a chaque joueurs quelques jours avant la date du tournoi (sous réserve que le joueur l'ai demandé dans son profil BadNet). A défaut Les convocations seront disponibles sur Ebad .

15. L'échéancier et les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 50 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée, sauf pour la première rotation de chaque journée, ou le joueur est convoqué 30 minutes avant l'horaire de son match. Les horaires et l'ordre des matchs pourront être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre dans l'intérêt du tournoi.
16. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au JA et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son prochain match.
17. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le JA.
18. Le temps de préparation des joueurs sera de trois minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Les joueurs souhaitant effectuer un test des volants doivent le réaliser en arrivant sur le terrain. Le temps de repos entre deux matchs est de vingt minutes minimum, décompté entre le dernier point d'un match et l'engagement du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
19. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires pour son match.
20. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant de référence du tournoi sera le FORZA S-6000. Les tubes seront en ventes sur le stand du partenaire a défaut des tubes seront disponibles à la buvette au même prix.
21. Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD.
22. La compétition se déroulera dans l'ensemble en auto-arbitrage.
23. Le volant touchant la structure sera let au service et faute en jeu.
24. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs coach (deux maximums par joueur), les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le JA.
25. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la Ligue des pays la Loire de Badminton, par mail : [forfait@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:forfait@badminton-paysdelaloire.fr).

26. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié au plus tard la veille du tournoi. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.
27. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler aux JA avant son premier match.
28. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte de matériel, bris, vol, incident ou accident durant ou en marge de la compétition.
29. Les joueurs mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal majeur (parent ou responsable du club du joueur) pendant toute la durée de leur présence sur la compétition.  
Le responsable légal viendra à la table de marque pour signer le registre des mineurs inscrits  
Le Comité d'Organisation, le Club organisateur et les Officiels de Terrain ne pourront pas être tenus responsables des conséquences d'un manquement à cette obligation.
30. Le Comité d'Organisation et Club organisateur sont titulaires des droits médiatiques de cette compétition. Ils pourront autoriser la captation d'images fixes ou audiovisuelles et leur diffusion dans les médias ainsi que leur utilisation à des fins de promotion de la compétition. Il est rappelé que la liberté d'information prime sur le droit à l'image des participants. Si des parents d'enfants mineurs ou des adultes ne souhaitent pas apparaître sur des photos, ils doivent en faire la demande par écrit en amont du tournoi, dans les buts indiqués supra, au Comité d'Organisation avant la compétition afin de permettre une gestion homogène de ce sujet pour l'ensemble des participants.
31. Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement. Ce règlement sera affiché lors de la compétition, ou accessible via un QR CODE

*Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement scrupuleusement, apportent leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.*